



Rapport d'activité 2018

LIBERTÉ LAÏCITÉ ÉGALITÉ
CITOYENNETÉ SOLIDARITÉ PROGRÈS SOCIAL DROITS FAMILLES

Rapport d'Activité 2018

- adopté par l'Assemblée générale le 02 juin 2019 -

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
FONCTIONNEMENT INTERNE.....	5
Composition des instances au 31 décembre 2018.....	5
Vie statutaire.....	6
Bureau National.....	6
Conseil d'Administration.....	6
Assemblée Générale.....	6
Vie du siège.....	6
Développement.....	7
ÉTAT DES LIEUX.....	8
Parutions au Journal Officiel.....	8
Effectifs.....	8
Évolution des agréments.....	9
RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES ET REPRÉSENTATIONS.....	10
UNAF.....	10
CA de l'UNAF.....	10
Conférence des mouvements.....	11
Assemblée générale.....	11
Rencontre des présidents des mouvements familiaux à recrutement général.....	12
Partenaires hors institution familiale.....	12
Convergence nationale des Services Publics.....	12
Fédération Humaniste Européenne.....	12
Réseau Éducation Populaire.....	13
Mutuelle, la mutuelle familiale.....	13
Autre.....	13

Représentations.....	13
CNAJEP.....	13
HCFEA.....	14
Collectif Laïque.....	14
ACTIVITÉS DES COMMISSIONS.....	14
Commission transversale Laïcité.....	14
Commission transversale Familles.....	16
Commission Santé Protection Sociale.....	17
Commission Féminisme et questions de genre.....	18
Commission École.....	19
Logement.....	19
Commission Jeunesse.....	21
Commission Écologie.....	21
Bioéthique.....	22
COMMUNICATION.....	23
Les campagnes.....	23
Les publications.....	23
UFAL INFO.....	23
UFAL FLASH.....	24
AGIR.....	24
Le site internet.....	24
Les réseaux sociaux.....	25
FACEBOOK.....	25
TWITTER.....	25
YOUTUBE.....	25
Les communiqués de presse.....	25
Les retombées presse et média.....	28
Radio.....	28
Télévision.....	29
Presse écrite et internet.....	29
CONFÉRENCES, FORMATIONS ET ÉDUCATION POPULAIRE.....	29
Conférence-débat.....	29
Ciné-débat.....	31
Formations.....	32
Autres initiatives.....	33
SEMAINE DE LA LAÏCITÉ.....	34

INTRODUCTION

Ce rapport d'activité rend compte de la persistance de la dynamique militante au cours de l'année 2018, ce qui est réjouissant dans un contexte où les difficultés socio-économiques sont défavorables à l'engagement au profit de l'intérêt général, et où le rouleau compresseur néolibéral que nous subissons contrarie les solidarités.

Cette année encore, les quatre axes de notre action ont été déclinés : l'action sociale, la représentation, la formation et l'éducation populaire.

La Semaine de la laïcité est maintenant un temps fort de la vie de notre mouvement, c'est l'action qui mobilise le plus d'UFAL.

Après la réussite de l'Université Populaire Laïque à Périgueux en 2017, la décision a été prise de l'organiser tous les 2 ans, en alternance avec l'année d'élaboration de notre Rapport d'orientation bisannuel. Le Rapport d'orientation 2018-2020 a donc été élaboré en impliquant comme chaque fois l'ensemble du réseau, avec comme point d'orgue de cette construction participative un séminaire organisé en janvier auquel étaient conviés les administrateurs nationaux et les présidents d'UFAL départementales et locales. Une fois adopté, le Rapport d'orientation a été mis en page et édité pour en faire un outil militant supplémentaire.

Au titre des satisfactions, il faut noter la poursuite du développement de notre réseau avec la création de 5 nouvelles UFAL locales, et surtout l'accession de deux ufaliens à la présidence d'une UDAF (au titre de l'UFAL), et de deux ufaliens à la présidence d'une CAF (au titre de leur UDAF). Cela conforte nos efforts pour affirmer notre ancrage dans le mouvement familial et dans la branche famille de la Sécurité sociale, et cela montre la reconnaissance dont nous bénéficiions. Si on ajoute notre implication dans l'UNAASS, l'UFAL est donc bien présente dans les dernières institutions de démocratie sociale ouvertes aux associations. Notre audience sur les réseaux sociaux et sur internet ne faiblit pas, et un effort conséquent a été réalisé pour améliorer encore la qualité du contenu de notre revue trimestrielle UFAL Info. Comme à chaque fois que l'actualité le justifie lorsqu'elle concerne notre objet social, nous sommes au rendez-vous en participant aux États généraux de la bioéthique organisés dans le cadre de la préparation à la révision de la loi de bioéthique qui interviendra en 2019. Parmi les déceptions, il y a eu le rejet de notre dossier de demande d'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, et, pour la deuxième année consécutive, le rejet de notre demande de subvention auprès de la DJEPVA. Par ailleurs, notre nombre d'adhérents comptabilisés par l'UNAF est en baisse.

Face à la difficulté à mobiliser du temps militant pour s'occuper de rechercher des appels d'offre et de faire des dossiers pour obtenir des subventions, le Conseil d'administration a fait le choix de recruter un nouveau profil au siège national en remplacement de la chargée de communication, qui a choisi une autre voie professionnelle après 8 années passées à ce poste. Ainsi, une cadre chargée de projet et développement a été recrutée à la fin de l'année, et ce poste devrait permettre de passer à une nouvelle dimension en améliorant le fonctionnement de notre mouvement fédéré et en diversifiant nos ressources au travers de subventions permettant de multiplier nos actions.

FONCTIONNEMENT INTERNE

Composition des instances au 31 décembre 2018

Les instances de l'UFAL nationale sont composées d'un Conseil d'Administration, d'un Bureau National et du Secrétariat. Le Conseil d'Administration est souverain entre chaque Assemblée Générale, le Bureau National se réunit pour les questions courantes et le Secrétariat n'a pas d'autre fonction que de formaliser les responsabilités administratives internes et externes du mouvement.

	NOM	PRENOM	CA	BN	SN	sortie du CA	UFAL
1	ARAMBOUROU	CHARLES				2020	94
2	CANET	MICHEL			VP	2020	89
3	CHAMBOREDON	ELISABETH				2019	94
4	CHANTEUR	GENEVIEVE				2021	972
5	CHAUDOURNE	SERGE				2019	38
6	DARCHY	AUDE				2021	09
7	FARGETTE	SAMUEL				2020	54
8	GATEAU	FRANCIS				2021	21
9	GAUDRAY	CHRISTIAN			P	2020	33
10	GAVRILENKO	NICOLAS			T	2021	75
11	HORDE	CHRISTOPHE				2019	78
12	ISNARD	PHILIPPE				2021	04
13	LEMARCHAND	JACQUES				2021	92
14	LIPCHITZ	FRANCOISE				2019	24
15	MARI	RAYMOND				2020	95
16	MARTIN	PATRICK				2019	53
17	MARTIN	PHILIPPE				2021	77
18	MARTINENT	JACQUES				2019	01
19	PERNET	DAMIEN			S	2020	38
20	PERRET	MARIE				2019	75
21	POMIES	NICOLAS				2021	59
22	RAMECOURT	VINCENT				2019	59
23	ROCHETEAU	MARYVONNE				2020	94
24	VISTICOT	PATRICK				2020	974

24 membres	8 membres	4 membres
------------	-----------	-----------

8 sortants 2019	8 sortants 2020	8 sortants 2021
-----------------	-----------------	-----------------

Vie statutaire

Bureau National

- 9 janvier
- 17 février
- 15 avril
- 17 mai
- 7 juillet
- 30 août
- 13 octobre
- 19 décembre

Conseil d'Administration

- 21 janvier
- 17 mars
- 26 mai
- 15 septembre
- 24 novembre

Assemblée Générale

- 26 mai

Vie du siège

Après une année de stabilité, l'année 2018 a vu du changement.

C'est d'abord le poste de gestionnaire administrative qui a été renouvelé en janvier avec le départ de Laurène Soubrier et son remplacement par Hélène Cornet. L'important travail de mise en ordre de l'organisation du siège, de rationalisation et d'amélioration des outils de gestion effectué par Laurène Soubrier, et les compétences d'Hélène Cornet ont permis une prise de poste rapide et sans perte d'efficience.

En août, c'est Aurélie, chargée de communication depuis décembre 2010, qui a quitté son poste à son initiative pour se consacrer à nouveau projet professionnel, sans rapport avec la communication. C'était la première fois qu'un(e) salarié(e) de l'UFAL nationale était resté aussi longtemps en poste, et elle aura réalisé l'ensemble de nos outils de communication actuels : le [site internet](#), les réseaux sociaux ([Facebook](#), [Twitter](#), [YouTube](#)), [Flash](#), AGIR, [UFAL Info](#), les [outils de communication pour les UFAL](#), le [matériel militant](#), les clips vidéo, etc.

En septembre, à la suite du départ d'Aurélie Bui, le Conseil d'administration a fait le choix de ne pas renouveler le poste de cadre de chargé(e) de communication. En revanche, il a validé la création d'un poste de « chargé(e) de projet et développement » et la phase de recrutement a débuté.

C'est ainsi qu'Emmanuelle Billier-Gautier a été recrutée et assure depuis décembre les missions de :

- Garantir la qualité du fonctionnement, le développement, l'intégrité de l'association dans le respect des valeurs fondatrices, des orientations définies par l'AG et de la stratégie définie par le CA ;
- Piloter le projet du mouvement et en garantir la mise en œuvre, en veillant à impliquer ses différents échelons ;
- Contribuer à la pérennité financière de l'association en diversifiant les ressources ;
- Assurer l'encadrement des salariés et l'interface avec les prestataires ;
- Coordonner la formation des salariés et des bénévoles.

Enfin, le plan de formation des salariées a été poursuivi avec une formation YouTube pour Aurélie Bui en février et une formation Excel pour Hélène Cornet en avril.

Développement

L'année 2018 a vu un développement continu selon le rythme des années précédentes.
5 nouvelles UFAL ont été créées.
Deux nouvelles adhésions à l'UDAF mais la Seine-Maritime a disparu.
Nous sommes implantés dans 42 départements et 33 sont à l'UDAF.
Des contacts physiques ont été pris pour créer, réveiller ou dynamiser certains départements.
Le 23 02 à Blois
Le 27 02 avec l'UFAL 92
Le 18 04 à Saint-Flour
Le 20 04 à Draguignan
Le 23 04 à Narbonne et Béziers
Le 01 06 à Orléans
Le 17 06 à Mâcon
Le 20 06 à Moëlan-sur-Mer
Le 21 06 à Châteaulin
Le 22 06 à Saint-Nazaire
Le 25 07 à Tours
Le 26 07 dans le Val d'Oise et les Yvelines
Le 12 09 à Paris pour la Charente
Le 04 10 à Beaune

Créations d'UFAL :

48 - LOZÈRE	UFAL de Mende
83 - VAR	UFAL de Draguignan
	UFAL de Toulon
86 - VIENNE	UFAL de Poitiers
94 - VAL DE MARNE	UFAL de Limeil-Brévannes

UFAL en cours de constitution :

19 - CORRÈZE	UFAL de Tulle
29 - FINISTÈRE	UFAL de Brest

UFAL agréées à l'UDAF :

10 - AUBE	UFAL de Troyes
30 - GARD	UFAL des Cévennes
	UFAL de Bagnols-sur-Cèze
92 – HAUTS-DE-SEINE	UFAL -92

UFAL en cours d'agrément :

95 - Val d'Oise	UFAL de Cergy
	UFAL de Beaumont-sur-Oise

Responsabilités à l'UDAF :

01 - AIN	Éric PROST	Président CAF
80 – SOMME	Charles DAUNE	Président CAF
33 - GIRONDE	Jean-Louis HAURIE	Président UDAF
63 – PUY-DE-DÔME	Serge MAFFRE	Président UDAF

Le bilan 2018 fait apparaître :

- 34 UFAL départementales,
 - 80 UFAL locales,
 - 33 départements agréés à l'UDAF,
 - 64 UFAL locales intégrées aux UDAF,
- L'effectif estimé à 2600 familles adhérentes.

ÉTAT DES LIEUX

Parutions au Journal Officiel

5 créations d'UFAL Locales :

Association : **UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE DRAGUIGNAN (UFAL- DRAGUIGNAN)**

Paru le : **10/02/2018**

Identification R.N.A. : **W831007362**

Département (Région) : Var (Provence-Alpes-Côte-D'azur)

Association : **UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE TOULON (UFAL- TOULON)**

Paru le : **03/03/2018**

Identification R.N.A. : **W832015392**

Département (Région) : Var (Provence-Alpes-Côte-D'azur)

Association : **UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE POITIERS**

Paru le : **21/04/2018**

Identification R.N.A. : **W863007215**

Département (Région) : Vienne (Nouvelle-Aquitaine)

Association : **UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE LIMEIL-BRÉVANNES (UFAL-L)**

Paru le : **02/06/2018**

Identification R.N.A. : **W941012191**

Département (Région) : Val-de-Marne (Île-de-France)

Association : **UNION DES FAMILLES LAÏQUES DE MENDE**

Paru le : **21/07/2018**

Identification R.N.A. : **W482002442**

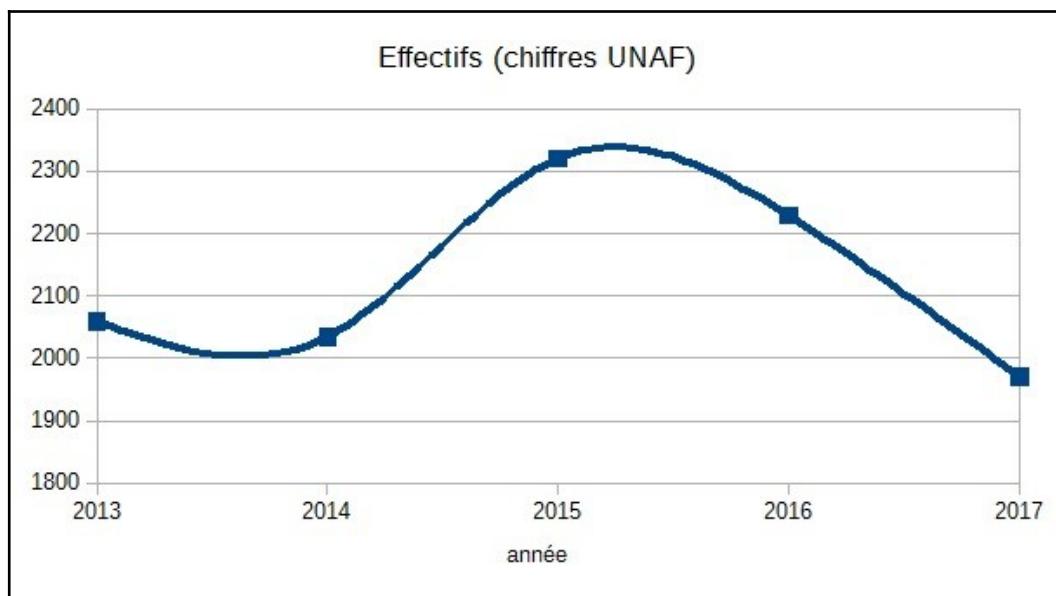
Département (Région) : Lozère (Occitanie)

Effectifs

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres communiqués par l'UNAF au **31 décembre 2017**. Il ne concerne donc que les adhérents d'UFAL agréées UDAF et répondant aux critères de l'article L.211-1 du Code de l'action sociale et des familles (les célibataires et les couples en union libres sans enfant en sont donc exclus).

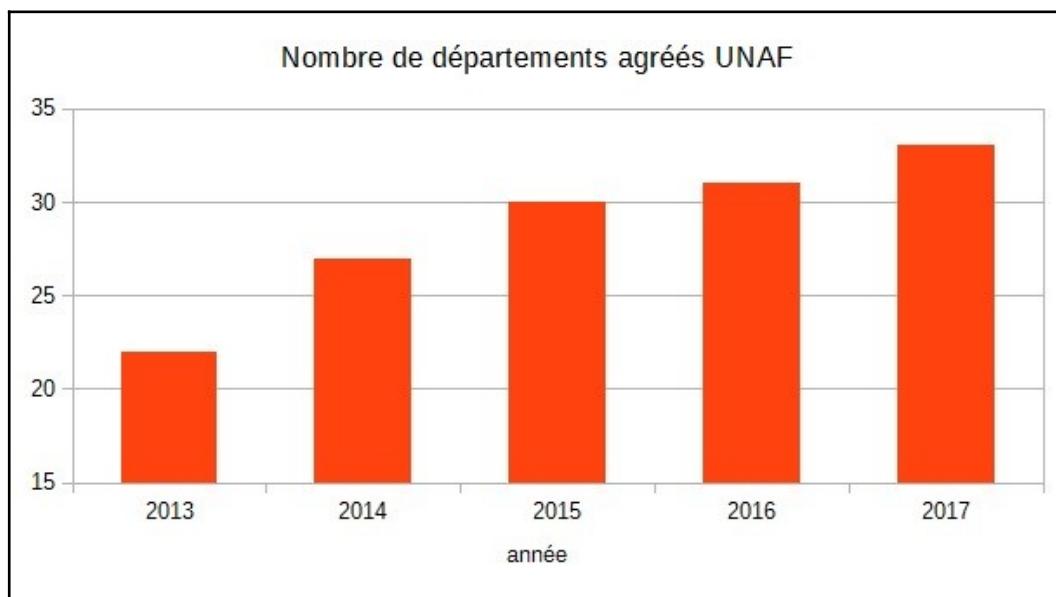
Les données 2018 ne seront communiquées par l'UNAF que début juin 2019.

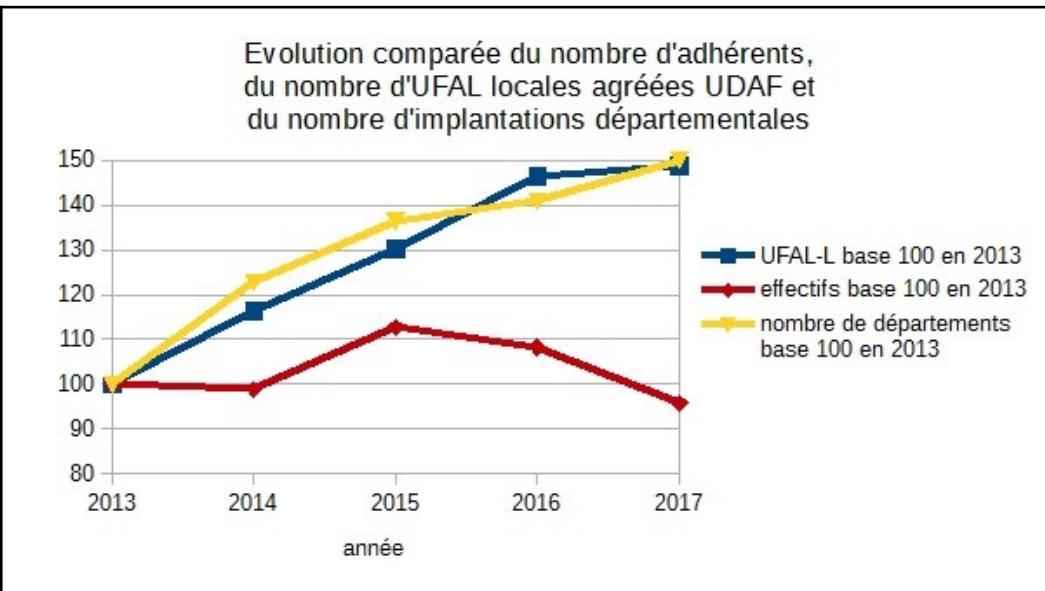
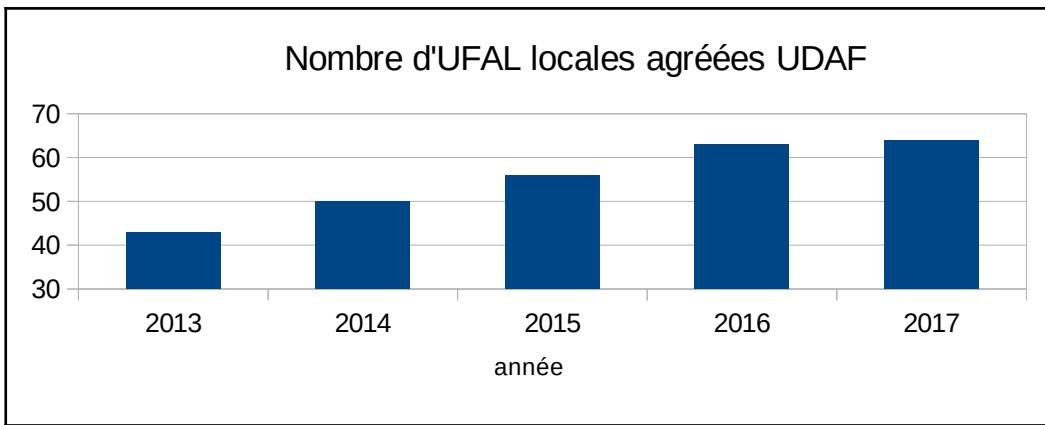
Le nombre de familles adhérentes **comptabilisées par l'UNAF** est passé de 2229 à 1971 familles entre 2016 et 2017.



Évolution des agréments

En 2018, nous avons enregistré l'agrément d'1 UFAL locale et 2 UFAL départementales.





RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES ET REPRÉSENTATIONS

UNAF

CA de l'UNAF

Participation de Michel Canet, représentant désigné de l'UFAL au CA de l'UNAF :

- Réunions de CA les 19/01 - 09/03 - 16/04 - 14/09 - 09/11 - 14/12
- Réunions de Bureau : 07/02 - 06/06 - 10/10
- Commission d'agrément et d'arbitrage : 15/02 - 29/03 - 09/11 - 14/12
- UFAL Auvergne-Rhône Alpes et Bourgogne - Franche-Comté le 27/01
- Réunion présidents directeurs UDAF les 25/03 et 24/11
- Assemblée générale le 23/06
- Présidence du CA électif lors de l'AG, en tant que doyen d'âge

- Renouvellement de la présidence de l'UFAL au Bureau de l'UNAF.

Représentation de la présidence de l'UNAF aux AG d'UDAF :

- Le 07/06 dans le Puy-de-Dôme
- Le 19/06 dans le Loiret
- Le 28/06 dans la Creuse

Conférence des mouvements

Cette instance de l'UNAF regroupe l'ensemble des mouvements familiaux de l'institution.

L'UFAL y a été représentée par Nicolas Gavrilenco lors des trois Conférences des Mouvements de l'UNAF qui ont eu lieu en 2018 et a contribué également aux trois « Lettres des mouvements » publiées au cours de l'année. Ces conférences sont organisées sur une journée entière en semaine dans les locaux de l'UNAF.

La première Conférence s'est tenue en avril et a eu pour thématique la Bioéthique. Christiane Basset, administratrice de l'UNAF, qui siège au Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE), a présenté l'organisation de la réflexion en France à travers le CCNE, mais également dans le cadre des États généraux de la bioéthique. Les discussions qui ont suivi ont laissé apparaître les divergences profondes au sein de l'institution sur ces sujets et la nécessité pour l'UFAL d'y représenter les forces laïques et progressistes. La synthèse d'un questionnaire couvrant l'ensemble des questions posées dans le cadre des États Généraux de la bioéthique et adressée à tous les mouvements a été présentée et permet de cartographier les différents courants de pensée bioéthiques présents au sein de l'UNAF. Les thématiques qui ont fait le plus réagir les différents mouvements sont : « reproduction, développement embryonnaire, cellules souches », « dons et transplantation d'organes » et « génétique et génomique ».

Un état de l'avancement du chantier du développement associatif au sein de l'UNAF a été exposé ainsi que des candidatures des mouvements pour le renouvellement des postes d'administrateurs désignés de l'UNAF.

La deuxième Conférence des Mouvements a eu lieu en mai, et son travail a porté sur le thème de « l'Inclusion numérique et usage responsable ». Les intervenants, Olivier Gérard et Stéphanie Pouria du Pôle médias et usages numériques de l'UNAF, ont décrit une société hyper connectée et les différents usages à impacts positifs ou négatifs, au sein des familles dans leur pluralité à partir d'une étude du CREDOC.

Cette Conférence a également été le cadre du vote pour le renouvellement de la Commission d'Agrément et d'Arbitrage de l'UNAF avec Michel Canet qui a été renouvelé à ce poste

La dernière Conférence des Mouvements a eu lieu en octobre. Elle a vu la réélection de Patrick Chrétien comme président de la Conférence et l'élection de Laurent Langlin, administrateur de l'UNAF représentant le groupe Éducatif ou Professionnel et président de la Famille du Cheminot.

Cela a également été l'occasion de désigner les deux représentants de la Conférence des mouvements au Conseil des Régions de l'UNAF : Nicolas Gavrilenco a été élu avec Éliane Larboulette de la Fédération Syndicale des Familles Monoparentales.

Le reste de la journée a porté sur les missions et le rôle des représentants de l'UNAF au sein du CESE, Conseil Économique Social et Environnemental (où avait lieu réunion) et son pendant européen, le Comité Économique et Social Européen.

Assemblée générale

L'Assemblée Générale de l'UNAF a eu lieu les 23 et 24 juin à Rennes.

Une quinzaine d'ufaliens était présente, soit au titre de l'UFAL, soit au titre de leur UDAF. L'UFAL-35 a tenu un stand dans l'espace forum ainsi que notre mutuelle partenaire Mutuale. Le forum a été visité par la ministre des Solidarités et de la Santé, qui a ensuite prononcé un discours pendant l'AG.

Outre la ministre, de nombreuses personnalités étaient présentes : M. Bernasconi, Président du Conseil économique, social et environnemental, M^{me} Giampino, Présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA), M. Rapone, Président de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI), M. Mazauric, Directeur général de la CNAF.

Cette année, c'est Nicolas Gavrilenko qui est intervenu en séance au nom de l'UFAL sur le thème (imposé) « Faire du numérique une chance pour toutes les familles ». Il s'agissait d'une année « élective », c'est à dire que le collège des élus du Conseil d'administration était partiellement renouvelé. Nicolas Gavrilenko était candidat au nom de l'UFAL à cette élection. Il y avait 9 sièges à pourvoir et 12 candidats. Nicolas Gavrilenko a obtenu 687 511 suffrages alors que la majorité absolue était de 755 849 suffrages, ce qui le place en dixième position. C'est le meilleur score réalisé par un candidat de l'UFAL à l'élection au CA de l'UNAF.

Michel Canet a ouvert la séance du dimanche matin pour annoncer la réélection de Marie Andrée Blanc à la présidence du Conseil d'administration. Christian Gaudray et Michel Canet ont rencontré Stéphane Bernardelli, administrateur de l'UNAF, dans le cadre du Plan national de développement associatif de l'UNAF.

Rencontre des présidents des mouvements familiaux à recrutement général

À l'initiative de la présidente de l'UNAF, les président(e)s des mouvements familiaux à buts généraux se sont rassemblé(e)s mardi 23 octobre à l'UNAF. Seul, le président des AFC était absent.

La discussion a porté sur le développement associatif et la communication, ainsi que sur les baisses de subventions aux associations de consommateurs et les conséquences de la loi ELAN sur les représentations des locataires dans les logements HLM.

Christian Gaudray a profité de cette rencontre pour rappeler deux revendications de l'UFAL : la suppression du suffrage familial et la reconnaissance des couples en union libre comme familles.

Partenaires hors institution familiale

Convergence nationale des Services Publics

Une action locale a eu lieu en Seine-et-Marne en mai 2018 sur la base d'un grand débat pour la convergence des luttes permettant de relier le combat national aux luttes locales.

Une douzaine d'intervenants, syndicalistes des transports, de la santé, de l'Éducation nationale, des entreprises locales, des étudiants, et militants associatifs, est intervenue devant une soixantaine de participants. L'intervention de l'UFAL entrait dans le périmètre « santé et protection sociale ». En amont, un contact avait été pris avec Michel Jalamion qui a délégué un militant parisien. Une action terrain en soutien aux lycéens s'opposant à « parcoursup » avait suivi. L'UFAL est intervenue pendant l'AG pour rappeler l'iniquité, en contradiction avec la loi de 1905, du financement public de l'enseignement privé.

Fédération Humaniste Européenne

L'Assemblée générale de la Fédération Humaniste Européenne (FHE) à laquelle l'UFAL est adhérente s'est tenue le vendredi 22 juin 2018, à Nuremberg. Cette année, l'UFAL était représentée par Aude Darchy. Ce fut l'occasion pour elle d'établir des contacts avec d'autres associations laïques d'Europe, notamment dans la perspective de la prochaine édition de l'Université Populaire Laïque (UPL) en 2019 à Lille.

2018 marquant le 70ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme par les Nations-Unies, l'Assemblée générale de la FHE s'est prolongée par un événement spécifique le lendemain, samedi 23 juin 2018. En effet, le Humanistischer Verband Deutschlands (HVD – Association

Humaniste de Bavière) a organisé pour la 2ème année consécutive la Journée de l'Humanisme (Humanistentag) et, entre autres animations, a offert l'opportunité à des associations de 8 pays différents de présenter aux participants des actions mises en œuvre pour promouvoir l'humanisme.

C'est dans ce cadre qu'Aude Darchy a exposé le positionnement de l'UFAL concernant la laïcité en France et diffusé le clip "Qu'est-ce que la laïcité ?" qui totalise déjà près de 30 000 vues sur Youtube et dont 2 versions existent en anglais (une avec sous-titres et une avec voix off) ont été réalisées pour l'occasion.

L'AG de 2019 aura lieu à Reykjavik du 31 mai au 2 juin 2019.

Réseau Éducation Populaire

Cette année, les liens habituels avec le REP ont été maintenus. Nous nous tenons au courant des initiatives mutuelles. Certaines UFAL locales font appel à des intervenants du REP.

Mutuale, la mutuelle familiale

Un contrat groupe facultatif de complémentaire santé pour les adhérents de l'UFAL a été signé en 2016 avec « Mutuale, la mutuelle familiale ».

Une réunion de travail a été organisée le 25 juillet à Tours avec Didier Thévenot (Directeur Mutuale), Éric Rafael (Trésorier Mutuale), Yannick Le Halper (Responsable développement collectif Mutuale), Julien Nolière (Directeur général délégué Mutuale), Viviane Krynicki (Directrice générale adjointe Mutuale), Michel Canet (Vice-président UFAL) et Christian Gaudray (Président UFAL).

L'UFAL a décidé de faire du contrat complémentaire santé non plus seulement un service offert à ses adhérents, mais un outil de développement qui répond à un besoin social. Une plaquette d'information a été élaborée en concertation avec Mutuale qui en a assuré l'impression. Un dispositif de mandat de prélèvement a été mis en place pour le paiement de la cotisation UFAL des adhérents au contrat.

Nicolas Pomiès a représenté l'UFAL le 6 octobre à Blois à l'occasion des 50 ans de Mutuale. Une réunion de présentation des résultats techniques du contrat a eu lieu le 14 octobre.

Autre

Christian Gaudray a adressé un message vidéo à la rencontre nationale des signataires de l'Appel "Lier le combat laïque au combat social, fédérer le peuple" qui s'est tenue le 19 février à Paris.

Représentations

CNAJEP

Comité pour les relations Nationales et internationales des associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Participation à 12 rencontres ainsi réparties :

- Commission éducation populaire : 4
- Commission jeunesse : 2
- Dialogue Structuré : 2
- Réunions statutaires 2
- Réunion des présidents d'AJEP (représentant de Christian Gaudray)
- Assemblée générale annuelle ordinaire.

Les travaux ont notamment porté sur :

- L'organisation d'une Agorajep délocalisée à Lyon
- Les conditions pour ou non un Service National Universel

- Les politiques européennes de jeunesse
- La fin de la campagne ProVox 2017/2018 « Jeunesse, Europe et Educ' Pop » et la participation au manuel (l'UFAL restant la seule association familiale participant aux travaux du Groupe National de Travail).

HCFEA

L'UFAL a été représentée aux travaux du Conseil de la Famille du HCFEA sur les trois dossiers de l'année :

- "Lutter contre la pauvreté des enfants et des familles" (2 séances, rapport adopté en juin) ;
- "Réforme des congés parentaux et de leur indemnisation" (3 séances, rapport adopté début 2019) ;
- "L'accueil des enfants de moins de trois ans" (2 séances, rapport adopté en avril 2018) en association avec le Conseil de l'Enfance et de l'Adolescence.

A noter un accent critique très net, que nous avons pu relayer, sur le bilan de la COG 2014-2018 et sur la réforme de la PréParE de 2014. Les comparaisons internationales et les simulations auxquelles le HCFEA a pu se livrer sont également d'intérêt général.

Collectif Laïque

Ce collectif regroupe plus de 30 associations de défense de la laïcité et des droits de l'Homme, ou obédiences maçonniques. Ses réunions ont une fréquence quasi-mensuelle. Très largement suivies, elles permettent des échanges d'informations et d'analyses entre militants d'associations de terrain.

On trouvera plus de détails dans le *Rapport 2017-2018 du Collectif*, dont la rédaction est coordonnée par l'UFAL. Ce rapport a été présenté au public samedi 15 décembre 2018, de 15h à 17h au Grand Orient de France. Les associations se sont exprimées sur plusieurs thèmes arrêtés en commun.

Parmi les productions du Collectif, on retiendra :

- 30 octobre 2017 : communiqué contre la réintroduction des religions dans le champ politique ;
- 11 janvier 2018 : lettre au ministre de l'Éducation nationale sur les atteintes à la laïcité scolaire ;
- 22 mars 2018 : communiqué contre les mesures anti-laïques de la loi ESSOC ;
- 23 septembre 2018 : communiqué se félicitant de l'annulation des concerts du rappeur anti-laïque Médine au Bataclan ;
- 24 octobre 2018 : communiqué « le Comité des droits de l'Homme de l'ONU contre la République » ;
- 25 octobre 2018 : communiqué de soutien à Isabelle Barberis, universitaires victimes d'attaques et de menace de la part des secteurs « indigénistes » ;
- 31 janvier 2019 : communiqué contre l'introduction de la laïcité dans le Grand Débat national.

Quatre ufaliens ont participé aux réunions : Michel Canet (le 15 février et le 2 mai), Nicolas Gavrilenko, Marie Perret et Charles Arambourou.

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

Commission transversale Laïcité

Les risques d'une révision de la loi de 1905

Dès le début de l'année 2018, l'UFAL avait, avec d'autres associations laïques, mis en garde contre toute « tentative concordataire ». Crainte confirmée le 9 avril 2018 par le trop célèbre « discours des Bernardins » du Président de la République devant la Conférence des Évêques de France, annonçant son intention de «

réparer le lien abîmé entre l'Église et l'État » : c'est-à-dire revenir sur le principe de séparation de la loi de 1905, qui avait justement rompu ce lien !

La volonté présidentielle de modifier la loi de 1905 a été confirmée entre novembre 2018 et janvier 2019, de façon volontairement peu précise. Le 8 janvier, plusieurs associations laïques, dont l'UFAL, ont été reçues par le ministre de l'intérieur Castaner et le secrétaire d'État Nunez : toutes ont signifié leur refus que soit modifiée la loi de 1905. Mais peu de précisions ont été obtenues : il s'agirait, selon le ministre, de renforcer les associations cultuelles de la loi de 1905, de mieux contrôler leurs finances, et de mieux parer à la diffusion de propos contraires à la loi dans les lieux de culte. Tous objectifs qui, estiment les associations, peuvent être atteints par d'autres moyens qu'en touchant à la loi de 1905.

- Un point préoccupant paraît assuré : le retour d'une mesure écartée lors de la loi pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC). Il s'agit de permettre aux associations cultuelles de « détenir et gérer » des immeubles lucratifs (et non plus exclusivement dédiés au culte), pour « compenser leurs ressources en diminution », comme ose le dire l'exposé des motifs ! C'est une remise en cause caractérisée de l'équilibre de la loi de 1905, agrémentée de cadeaux fiscaux (exemption de la taxe foncière).
- Déjà, à la faveur de la loi ESSOC du 10 août 2018, les associations cultuelles ont été dispensées de l'obligation de déclarer leurs démarches d'influence auprès des pouvoirs publics : porte ouverte au lobbying religieux auprès des décideurs publics, en toute obscurité.

L'UFAL a, dès janvier 2018, alerté sur ces mesures.

Deuxième préoccupation, annoncée depuis les gouvernements précédents : la tentation pour l'État « d'organiser l'islam de France » - contraire au principe de séparation et à la liberté de culte. Même si le ministre de l'Intérieur paraît un peu plus mesuré aujourd'hui, cette idée absurde (irréalisable de toute façon, vu la diversité des obédiences et des influences étrangères) n'a pas été abandonnée.

Les avancées et les difficultés de la campagne des laïques

A l'occasion de la campagne contre la révision de la loi de 1905, l'UFAL a été conduite à signer deux communiqués : l'un avec notamment la Ligue de l'Enseignement, l'autre avec le Collectif Laïque National dont elle fait partie. Notre position est claire : on ne raccommodera pas de sitôt le mouvement laïque, divisé depuis plus de 30 ans. Les uns et les autres ne sont pas tous prêts à signer ensemble. Il faut donc chercher, non une unité de façade, mais toutes les convergences possibles, dès lors - et c'est le cas - que tout le monde est d'accord sur les objectifs.

C'est dans cet esprit que l'UFAL a poursuivi son dialogue avec la Ligue de l'Enseignement, sans éluder les divergences qui se sont parfois fortement exprimées dans le passé, mais avec le souci de l'efficacité et du retour à des rapports normaux. En même temps, elle poursuit sa présence active au sein du Collectif Laïque National, qui a notamment lancé « l'Appel des 113 », contre la révision de la loi de 1905.

Malheureusement, la FNLP (Fédération Nationale de la Libre Pensée), rejoints parfois par le CNAFAL, persiste à attaquer l'UFAL. Nous l'écrivions déjà dans le rapport d'activité 2017 : cette organisation « *qui ne s'en prend qu'à l'Église catholique, absout systématiquement le communautarisme musulman, et soutient avec constance l'Observatoire de la Laïcité, continue à nous abrever d'insultes.* » Si elle souhaite vraiment, comme elle le prétend rituellement, l'unité des laïques, qu'elle s'y prenne autrement.

Une reconnaissance de l'UFAL

Outre la réception du 8 janvier sur la loi de 1905, l'UFAL a été de nouveau conviée le 19 février 2019 au ministère de l'Intérieur, avec d'autres associations mais aussi les responsables de six cultes (uniquement les 6 cultes : catholique, protestant, orthodoxe, israélite, musulman, bouddhiste déjà invités aux vœux du Président. Un retour aux « cultes reconnus » concordataires ?) en présence des ministres de l'Intérieur, de la Justice, de l'Éducation nationale ou de leurs représentants. Elle a participé à la mise au point du communiqué

commun contre l'antisémitisme, la violence et la haine (Appel de Beauvau), et la quasi-totalité de ses propositions y ont été reprises.

Il faut apprécier cette reconnaissance officielle de l'UFAL parmi les associations laïques - qui apparemment en gêne quelques-uns, nonobstant leurs proclamations « unitaires ». C'est aussi le résultat du sérieux et de la rigueur de nos positions comme de nos formulations.

Les diverses interventions de l'UFAL

- A l'occasion de la Semaine de la laïcité autour du 9 décembre, l'UFAL a organisé ou participé à plusieurs actions décentralisées, devant des publics divers, notamment scolaires, à l'aide de ses supports (clip vidéo, exposition, jeux).
- Février 2018 : l'UFAL a salué la publication du rapport Clavreul « *Laïcité, valeurs de la République et exigences minimales de la vie en société* », et dénoncé les attaques dont il a été l'objet de la part du Président de l'Observatoire de la Laïcité, puis de certains universitaires partisans de la « laïcité adjectivée » de Baubérot (Valentine Zuber, en mars).
- 30 mai 2018 : l'UFAL a commenté la parution du nouveau Vade-mecum de la laïcité à l'école : « *Des progrès mais doit mieux faire sur les sorties scolaires* », et adressé le 26 juin une lettre à la présidente du Comité des Sages placé auprès du ministre de l'Éducation nationale lui faisant part de ses observations et de ses propositions concernant la neutralité des parents intervenant.
- L'UFAL a produit des analyses critiques approfondies de plusieurs décisions internationales à portée juridique, et dénoncé les erreurs d'interprétation faites à leur sujet.
- 11 août 2018 : observations du Comité des droits de l'Homme de l'ONU critiquant la France à propos de l'affaire Baby-Loup, au nom d'une prétendue « discrimination intersectionnelle » de la salariée voilée licenciée « comme femme et musulmane ».
- 22 octobre 2018 : observations du même Comité contestant la loi française du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public, présentée comme discriminant « la minorité des femmes musulmanes voulant porter un voile intégral ».

Dans les deux cas, cet organisme dont les avis n'ont aucune force juridique contraignante s'en est pris aux lois de la République, et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme. Les communautarismes juridiques anglo-saxon et islamiques sont à la manœuvre.

- Le 19 décembre 2012, la Cour européenne des Droits de l'Homme a rendu une décision très intéressante condamnant la Grèce qui prétendait appliquer la « charia » à des musulmans grecs qui avaient explicitement choisi de se placer dans le cadre du droit civil. Plusieurs pays européens (dont la France à Mayotte) acceptent partiellement l'application de la charia à la place du droit civil, au détriment notamment des femmes et des enfants.
- Depuis novembre 2018, l'UFAL a analysé avec intérêt le mouvement des « Gilets jaunes ». A l'occasion du Grand Débat national lancé par le Président de la République, l'UFAL a dénoncé le 19 décembre 2018 une tentative de l'épiscopat catholique de faire tenir des réunions dans les églises (« *Messeigneurs les évêques, respectez la loi de 1905 et occupez-vous de votre culte* »). Tentative mise en pratique depuis dans la Somme en février 2019, dénoncée également.

Commission transversale Familles

En 2018, l'activité de la commission « FamilleS » de l'UFAL s'est limitée à différentes prises de position par des articles publiés sur le site de notre mouvement.

Nous nous sommes inquiétés à travers l'article « Baisse de la natalité, à quand un rebond de la politique familiale ? » des chiffres encore en baisse de la fécondité en France, la troisième année consécutive et nous avons alerté sur les effets de l'action conjuguée des mesures d'austérité appliquées à la politique familiale

sous le quinquennat Hollande et la hausse de la précarité pour les familles induite par la crise et les contre-réformes sociales. À l'UFAL, si nous ne sommes pas natalistes, nous souhaitons que la politique familiale permette à chacun d'avoir le nombre d'enfants qu'il souhaite or, il y un écart, de près d'un demi-point, que des politiques sociale et familiale refondées devraient combler.

Nous avons également relayé les prises de position du collectif « Pas de bébés à la consigne » auquel appartient l'UFAL, notamment lors des discussions à l'Assemblée nationale d'un amendement au projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance » prévoyant d'instaurer par ordonnance des dispositions visant à assouplir les normes des modes d'accueil de la petite enfance dans certaines situations.

Nous nous sommes également saisis de la question des congés parentaux à deux reprises. D'une part, pour dénoncer les conséquences financières pour les parents qui ont fait le choix de prendre un congé parental lors de l'année blanche fiscale : en effet, ceux-ci, sacrifiés de la réforme, ne pourront pas récupérer une partie de leur perte de revenus par une baisse d'impôt, sans qu'aucune compensation n'ait été mise en place par le gouvernement. D'autre part, nous avons demandé, à la faveur du rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) sur les évolutions nécessaires du congé de paternité, à ce que le congé paternité soit porté à 6 semaines et qu'il soit rendu obligatoire. En effet, l'augmentation de la durée permettrait aux pères de prendre une place plus importante et de mieux soutenir leur famille et le rendre obligatoire permettrait notamment à tous les salariés de le prendre sans risque vis-à-vis de leurs collègues et employeur.

Pour finir, nous avons dénoncé les propos homophobes du président des Associations Familiales Catholiques, prononcés alors qu'il intervenait pour s'opposer à l'extension de la PMA aux femmes célibataires et aux couples lesbiens. De tels propos, tenus dès qualités par le président national d'un des mouvements constituant l'UNAF, nous paraissent, au-delà de leur gravité, de nature à perturber gravement la sérénité au sein du mouvement familial, qui repose sur le respect de la diversité des opinions qui s'y côtoient.

Commission Santé Protection Sociale

L'UFAL s'associe aux combats pour la défense et la promotion des conquis sociaux

La commission Santé Protection Sociale affirme son attachement aux principes issus des ordonnances de 1945 et son souhait de prendre part activement au combat lié à la défense d'une protection sociale de haut niveau, républicaine et solidaire et lieu d'expression de la démocratie sociale.

L'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République en 2017 a ouvert un cycle de réformes sociales qui sont à la hauteur de la brutalité de son projet réformateur néo-libéral. L'attaque frontale des institutions essentielles du Droit social des travailleurs (réforme du Droit du Travail, réduction sans précédents des dépenses de Protection sociale, annonce d'une réforme majeure de l'assurance chômage et des retraites) amène l'UFAL à assumer son rôle de veille et d'éclaireur du mouvement progressiste et républicain en vue d'opposer un résistance au projet néolibéral gouvernemental qui entend défaire méthodiquement le projet social issu du programme du Conseil National de la Résistance.

L'activité de la commission Santé Protection sociale a été marquée en 2018 par 4 activités principales :

1. Cycle de débats et conférences par Olivier Nobile

- Conférence à l'hôpital de Blois le 23 février 2018 sur la protection sociale à l'invitation de Mutuale et la CGT de l'hôpital.
- Animation d'un ciné-débat sur la Sécurité sociale autour du film *La sociale* de Gilles Perret, en qualité de partenaire institutionnel du documentaire : 19 octobre 2018 à Lérouville (55)

- Conférence au siège national du SNES-FSU sur la Sécurité sociale et l'autonomie, Paris le 22 novembre 2018
- Conférences sur le salaire à vie : « *Revenu d'existence, salaire à vie : solutions d'avenir ou vrai danger* »
 - Beaune le 21 avril 2018 (en partenariat avec l'UFAL 21)
 - Lille le 18 mars 2018 (en partenariat avec l'UFAL 59)
 - Tomblaine (54) en présence de Bernard Friot : 12 mai 2018 (en partenariat avec l'UFAL 54)

2. La représentation de l'UFAL lors d'audiences parlementaires à l'occasion du PLFSS 2019

Olivier Nobile a représenté l'UFAL lors de l'audition des associations familiales par le Sénat à l'occasion du projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale pour 2019. Le compte-rendu : <https://www.ufal.org/famille/lufal-auditonnee-au-senat-sur-le-plfss-2019-branche-famille/>

3. La participation de l'UFAL au Conseil d'administration de France Assos Santé / Conférence Nationale de Santé

- Raymond Mari a été désigné pour siéger dans cette instance nationale visant à apporter aux pouvoirs publics le point de vue des usagers du système de santé français.
- Françoise Lipchitz siège, quant à elle, au Conseil régional de l'URAASS de la Région Nouvelle-Aquitaine et occupe le poste de trésorière au Bureau régional.
- Monique Vézinet a été désignée en qualité de suppléante à la Conférence Nationale de Santé dans le collège des représentants d'usagers.

4. La rédaction d'articles, brèves et communiqués de presse (accessibles sur <https://www.ufal.org/category/sante-protection-sociale/>) dont :

- Un communiqué de presse sur la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) État CNAF 2018-2022 dans lequel l'UFAL se désolidarise du vote favorable de l'UNAF
- Un dossier sur la future réforme des retraites paru dans l'UFAL infos n°75 (Dossier spécial : *retraites, requiem ou renaissance ?*)

Commission Féminisme et questions de genre

L'activité de la commission féminisme a été tout d'abord tournée vers la détresse et la précarité des femmes migrantes en association avec Gynéco Sans Frontières et par l'intermédiaire de la réalisation d'interviews diffusées sur les réseaux sociaux.

La commission s'est aussi impliquée dans la lutte contre les discriminations que d'autres femmes subissent dans les pays signataires de la Déclaration Universelle. On notera notamment un soutien au droit des femmes polonaises à l'avortement.

Elle a également lutté contre les tentatives d'occupation de l'espace médiatique par les courants de féministes différentialistes ou « intersectionnées ». Elle a manifesté son soutien à Zineb El Rhazoui suite aux déferlements de haine dont elle a été victime après qu'elle a exprimé ses positions sur le voile islamique en particulier.

La commission féminisme continue d'œuvrer à un féminisme universaliste en France, en Europe et dans le monde en lien avec les autres structures existantes.

Commission École

Cette année, la commission école a continué de défendre l'école républicaine fondée sur la transmission de savoirs universels et émancipateurs.

Nous avons encore dénoncé le développement d'expériences scolaires fondées sur entrepreneuriat social et solidaire (ESS) et sa tête de pont en Europe, Ashoka. Ces structures tentent toujours de privatiser une partie des écoles, afin de se tailler des parts de marché et de formater les élèves à une idéologie ultra-libérale, dont ils sont appelés à devenir les acteurs.

Ensuite, nous avons pointé et dénoncé la cohérence globale des réformes scolaires Macron/Blanquer qui consistent à développer une logique de formation de main-d'œuvre (le fameux "capital humain" cher aux néo-libéraux) au détriment de l'instruction des jeunes et de l'émancipation des futurs citoyens. Nous avons ainsi soutenu l'appel de la convergence nationale des services publics.

Enfin, nous avons dénoncé le cadeau fait à l'enseignement privé au travers de l'obligation d'instruction des enfants dès l'âge de 3 ans. En effet, il s'agit d'une aggravation du dualisme scolaire, qui obligera les collectivités locales à financer davantage l'enseignement confessionnel sous contrat au détriment de l'école publique. L'UFAL défend ainsi le principe : « A l'école publique, fonds publics, à école privée, fonds privés ».

Logement

Politique de l'habitat ou politique du mal logement ?

Depuis la crise de 2008 et la remise en cause de l'État providence par les politiques libérales, le logement, sujet crucial pour les familles et les citoyens, revient perpétuellement dans l'actualité.

Comment sortir du mal logement ?

Les prix immobiliers qui avaient atteint des prix stratosphériques dans les années 2000 ont légèrement baissé, mais restent à des niveaux très élevés. Ainsi la durée des prêts qui était en moyenne de 10 ans durant les années 1975 est passé à 20 ans aujourd'hui - pour un primo accédant avec le même effort initial et le même apport personnel sur la base d'un T1. En 20 ans, les prix au mètre carré ont été multipliés par 3,7 à Paris, par 3 dans les départements limitrophes et 2,4 dans ceux de grande couronne.

La conséquence du maintien de prix élevés et d'une offre dans le logement social largement insuffisante est la diminution de la mobilité des familles. Avec un taux inférieur à 26% soit 6 points de moins qu'en 1990, c'est 400 000 logements en moins sur le marché et pour les logements HLM, 1 point de mobilité c'est-à-dire 50 000 logements attribués en moins.

Une population vieillissante et les facteurs économiques (augmentation du chômage) sont structurels. Mais cette non-mobilité résonne aussi comme un échec des politiques de logement. En effet, l'offre demeure insuffisante ; un constat qui résulte de la baisse des constructions dans les régions en forte tension et à une diminution de la demande liée à une baisse progressive de la population active.

La politique du logement ne peut faire fi d'une politique économique sur les territoires. Et il n'y a pas que l'État qui peut avoir cette politique volontariste.

Quelles mesures ont été prises depuis 18 mois :

- Le *bail mobilité* :

Réduire la durée des locations des meublés sur des périodes de 1 à 10 mois n'est pas une mesure scandaleuse mais plutôt le reflet de la précarisation des locataires. Ce n'est pas un libre choix de logements mais une

nécessité de se loger avec des contrats précaires. Reflet d'une société qui propose à ses jeunes beaucoup des contrats en CDD. Difficile de se loger dans ces conditions.

Et l'interview du Président de la République paru le 31 août 2017 est révélatrice de cet esprit « *C'est quand vous réformez le marché du travail et du logement que vous faites une vraie politique de la jeunesse. C'est en recréant des libertés et de la mobilité. C'est en donnant aux gens, selon leur mérite, l'opportunité de gravir les échelons de la société : voilà l'esprit républicain.* »

- La loi Élan et la vente des logements HLM :

Tout d'abord le regroupement forcé des organismes HLM gérant moins de 15 000 logements est une mesure, qui selon le gouvernement devrait permettre des économies de gestion, aux dépens des réalités de territoires. En effet de nombreuses communes avaient leurs propres logements sociaux, dont la gestion était au plus près de la demande des habitants. Le regroupement mutualise les moyens, mais en même temps va éloigner les demandeurs des gestionnaires. Le système d'enregistrement dans la base de demande des logements sociaux va aggraver cet éloignement.

- La vente des logements HLM :

Le président Sarkozy avait déjà pris cette mesure qui n'a pas fonctionné. Le président Macron a multiplié par deux les objectifs de 10 000 à 20 000. Sous Sarkozy, les ventes ont été de 4000 et avec difficulté. Plusieurs éléments expliquent la modestie du nombre de ventes. Seuls les locataires les plus solvables peuvent en profiter, or dès lors qu'ils peuvent accéder à la propriété, c'est souvent pour eux l'occasion de quitter le parc HLM et les quartiers où il se concentre. Quant aux organismes, ils sont réticents à se défaire de la partie la plus attractive de leur parc et à ne garder que leurs locataires les plus modestes. L'importance des gestionnaires se juge aussi à la taille et à la qualité de leur patrimoine. S'agissant d'appartements situés dans des immeubles collectifs, ils veulent éviter d'avoir à gérer des copropriétés mêlant locataires HLM et copropriétaires occupants. La crainte existe aussi que le produit de la vente facilite le désengagement de l'État. Car avec la loi Élan, l'État s'est désengagé du financement à la pierre des logements HLM.

Auparavant les subventions accordées permettaient de réduire le coût en fonction des loyers souhaités. À partir de 2018, l'État crée un fonds national des aides à la pierre, alimenté par les cotisations des organismes HLM. Ce n'est donc plus le budget de l'État qui subventionne mais les HLM. Les logements sociaux bénéficiaient d'un taux de TVA réduit à 5,5% lequel a été relevé à 10%. Toutes ces mesures ponctionnent les recettes des organismes HLM de 8% et diminuent leur capacité d'investissement des deux tiers. Et pourtant entre 2014 et 2016, les demandes de logements sociaux ont crû de 9% dans la France entière, de 18% en Île-de-France et de 23% à Paris. Sur la même période, l'offre sociale s'accroissait de 160 000 unités à l'échelle nationale, soit moins de 3%.

Quelques chiffres à rappeler sur les APL :

Les aides s'annulent pour une personne seule gagnant plus d'un SMIC. Pour une famille avec deux enfants, ce seuil est de 1,9 SMIC. La France compte 6,5 millions d'allocataires d'aides personnelles dont les trois quarts ont un niveau de vie inférieur à 1330 euros par mois et par unité de consommation. Ces ménages concentrent à eux seuls plus de 90% des dépenses en aides personnelles. Les APL représentent plus de 20% du niveau de vie des ménages les plus modestes (1er décile). Ce sont en effet les prestations prenant le mieux en compte le revenu des allocataires.

La politique menée par le gouvernement va donc avoir des effets très négatifs sur la construction de logements sociaux. Le mouvement des HLM tire la sonnette d'alarme et, pour l'instant, il n'est pas entendu. Alors que la construction de logements sociaux avait atteint un pic de 97 400 en 2010 ; 2018 restera en dessous de 60 000 constructions. Largement inférieur au besoin des familles.

Nos propositions :

- Mettre fin à l'inflation des loyers du secteur locatif privé notamment dans les zones tendues par une politique d'encadrement des loyers du parc privé ;

- Encourager la production de logements abordables en relançant, en complément des aides personnelles au logement, des aides budgétaires à la pierre permettant de construire des logements à bas ou très bas loyers ;
- Rendre l'accès au foncier plus économique, notamment dans les zones tendues, et en limitant les effets de la concurrence entre acteurs publics et privés ;
- Mieux contrôler et évaluer les dispositifs de défiscalisation ;
- Rétablir les dispositifs de soutien à l'accession sociale à la propriété ;
- Revenir à l'investissement des institutionnels (assurances, fonds de retraites, banques) en 1985 ; 1,2 millions de logements appartenaient à ces organismes ; en 2018 ils ne sont plus que 250 000 logements ;
- Revenir à l'investissement de la Caisse des dépôts dans le logement locatif.

Commission Jeunesse

Nous ne pouvons que déplorer le choix de l'État de concentrer ses maigres moyens sur des programmes et dispositifs qu'il gère en direct, au détriment d'une politique de soutien et de développement de la vie associative autonome.

Malgré la défiance envers les politiques et les corps intermédiaires, ces derniers restent un enjeu majeur pour favoriser la transformation sociale par l'engagement. Sa conception comme moyen de construction individuel et de développement des compétences, éventuellement pour faire carrière, peut être légitimé. Pour autant, l'UFAL, acteur de l'éducation populaire, doit persister dans son opposition à une « offre » de bénévolat, contrepartie au RSA ou autres prestations sociales.

La mobilisation des jeunes reste toujours une gageure pour notre association familiale. Les organisations de jeunesse misent sur la participation active de leurs membres à leur gouvernance. Ceci implique nécessairement des changements dans nos conceptions institutionnelles, organisationnelles et nos formes de communication.

Dans le Rapport d'Activité 2017, la commission jeunesse se proposait de réaliser une grille de lecture avec des outils conceptuels et des indicateurs. Cette résolution est restée lettre morte par manque de moyens humains et de terrains d'expérimentation. En externe, elle s'est matérialisée par des apports dans les réflexions du CNAJEP.

En 2018, la contribution de la commission jeunesse au développement de l'UFAL a d'abord été dans son soutien opérationnel (préparation et mise en œuvre) aux événements organisés à l'intention de la jeunesse dans le cadre de la Semaine de la laïcité ou dans les projets d'initiatives locales. Cet apport a permis de trouver des partenaires grâce à l'engagement des UFAL locales ou départementales.

Elle a répondu à la sollicitation de l'UFAL par le CESE sur le thème « l'éducation populaire, une exigence du XXIe siècle » (contribution approuvée par le CA du 24 novembre).

Il reste deux années aux militants pour apporter leur pierre au Rapport d'Orientation 2018/2020. L'année 2018 leur a permis de vérifier que la commission jeunesse sait répondre présente aux différentes sollicitations émanant du terrain.

Commission Écologie

En 2018, la commission écologie s'est penchée sur le développement des circuits courts, moins polluants, s'inscrivant dans les autres modes d'échanges économiques possibles, ici, l'économie réciprocitaire. La Commission a donc étudié l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) mouvement économique mondial et

innovant basé sur la solidarité et déployant une alternative à l'économie de marché ultralibérale qui détruit l'écosystème et l'harmonie entre les hommes.

Étudiant cette question, la commission a retrouvé (sans surprise) la forme pervertie de l'ESS, le Social Business, avec notamment l'ONG « Ashoka » qui, tout en se servant des lettres de noblesses de l'ESS, développe l'exact contraire : non plus une alternative au système capitaliste mais son nouveau moyen d'accumulation, non plus l'émergence d'une politique partant des individus, « verte », sociale et solidaire, mais le nouveau moyen d'imposer la politique et la culture dont aura besoin le capitalisme de demain notamment celles des courants post humains.

Cinq articles furent publiés sur le site de l'UFAL sur la question de la mutation de l'ESS en Social business. Trois conférences furent tenues : deux à Lille (« les migrants » au Lion's club de Lille et « ESS ou social business » à l'UFAL Lille), l'une à New-York (pour Génération-s NYC « Les migrants ») et une dernière à l'Assemblée nationale en juillet 2018 (à la demande du groupe parlementaire de la France Insoumise « ESS et social business »). Enfin, dernièrement, un article reprenant succinctement l'histoire et les enjeux de l'ESS a été publié sur le blog Mezetulle et un deuxième analysant culturellement le social business est en cours et sera publié prochainement.

Le problème des migrants suscita l'intérêt de la commission écologie. D'abord pour la proximité de l'urgence humanitaire mais aussi parce que cette dernière nécessita une réponse solidaire et locale qui catalysa le mouvement associationniste, se développant alors comme une véritable alternative aux volontés gestionnaires des superstructures politiques (Union européenne, Dublin II). Cette reprise du local sur le global était unique pour qui s'intéresse à l'écologie et à l'ESS. D'autre part, et le rapport « IPCC under 1.5 degree » de l'ONU le précise ; les migrations politiques d'aujourd'hui donnent sans doute à voir les migrations climatiques de demain. À travers cette commission, l'UFAL Lille, actrice de terrain, a aussi commencé à élaborer un site internet visant une meilleure coordination des associations de terrain s'occupant des migrants.

La commission écologie agit donc sur deux axes :

- Celui d'encourager l'ESS tout en contrant le social business. L'expérience des migrants l'a prouvé : l'humain peut reprendre lui-même en main son destin. Elle doit aussi simultanément décrypter les partis-pris éthiques et culturels du social business jusqu'alors méconnus.
- Celui de développer sur le terrain une écologie rationnelle éloignée des scientismes, des mysticismes, comme des croyances excessives envers la science qui s'exonèrent tous de la lutte politique nécessaire pour la survie de l'espèce humaine et du vivant.

Bioéthique

L'UFAL a participé aux États généraux de la bioéthique au travers d'une contribution écrite déposée sur le site des États généraux et une audition par le Comité Consultatif National d'Éthique à laquelle Charles Arambourou a participé.

Le dossier d'un numéro d'UFAL Info a par ailleurs été consacré à la bioéthique. Un exemplaire a été adressé à tous les députés membres de la mission de révision de la loi de bioéthique à l'Assemblée nationale, accompagné de notre contribution écrite aux États généraux.

L'UFAL, représentée par Charles Arambourou, a aussi été auditionnée par le groupe France Insoumise à l'Assemblée nationale le 20 avril.

COMMUNICATION

Les campagnes

Janvier

Campagne d'adhésion et de ré-adhésion : “En 2018, j'adhère à l'UFAL”

Campagne de dons : “En 2018, je donne à l'UFAL pour l'aider dans tous ses combats”.

Procédure contre le “cartel du tabac” avec le Comité National Contre le Tabagisme

Le CNCT et l'UFAL déposent plainte contre quatre fabricants de cigarettes pour entente illicite sur les prix. Début mai, le procureur de Paris a rejeté notre plainte en indiquant que le CNCT avait déjà par le passé tenté une action similaire devant le parquet de Nanterre. Le procureur a indiqué qu'il convenait donc s'adresser à nouveau au parquet de Nanterre afin que ce dernier puisse vérifier si la plainte est « nouvelle » ou si elle tombe sous le coup de l'autorité de la chose jugée. La plainte a donc été transmise au parquet de Nanterre.

Février

Appel à la fraternité laïque : Ne laissons pas mourir Mohamed Louizi !

S'attaquer aux milieux islamistes n'est pas de tout repos : ses détracteurs utilisent diverses pressions pour le faire taire, le coupent de sa famille et se servent de la machine judiciaire pour le mettre sans cesse en examen. Le 18 février 2018, Mohamed Louizi a indiqué dans une publication Facebook qu'il commençait une grève de la faim. Soutenir Mohamed Louizi, c'est soutenir avec convictions la laïcité en se battant contre ceux qui veulent la détruire !

A l'appui de cet appel, une pétition a été initiée par l'UFAL avec le soutien des associations EGALE, Comité Laïcité République, l'Observatoire de la laïcité du Val d'Oise, le Comité 1905 (Draguignan PACA), l'ADLPF, la GLMU, l'association Femmes Contre les Intégrismes. La pétition a recueilli 1 811 signatures.

Novembre

L'UFAL soutient l'appel de la Convergence Nationale des Services Publics : les élèves ne sont pas des marchandises

La cohérence globale des réformes scolaires Macron/Blanquer consiste à développer une logique de formation de main-d'œuvre (le fameux “capital humain” cher aux néo-libéraux) au détriment de l'instruction des jeunes et de l'émancipation des futurs citoyens. C'est pourquoi cette philosophie contraire aux idéaux républicain doit être combattue.

Les publications

UFAL INFO

UFAL INFO est notre journal « papier » trimestriel, tiré à 2 500 exemplaires et envoyé à tous les adhérents abonnés. Il constitue le lien entre la fédération nationale et les adhérents. 4 numéros (du n°72 au 75) ont été publiés en 2018 :

- Numéro 72 (mars 2018) : dossier “L'alimentation, c'est politique”.
- Numéro 73 (juin 2018) : dossier “Une perspective laïque de la bioéthique”.
- Numéro 74 (sept-octobre 2018) : dossier “L'économie sociale et solidaire pour un autre monde ?”.

- Numéro 75 (décembre 2018) : dossier “Retraites : requiem ou renaissance ?”.

UFAL FLASH

UFAL FLASH est une lettre électronique envoyée à un fichier d'adhérents, de sympathisants et de têtes de réseau. Elle s'apparente à un courriel d'alerte des derniers articles parus et reprend les articles et les communiqués de presse publiés sur le site www.ufal.org.

La lettre électronique de l'UFAL compte plus de 12200 lecteurs actifs.

Sa périodicité est variable. UFAL Flash est envoyé en fonction des publications du site, plus ou moins nombreuses selon l'actualité. **53 envois ont été effectués au cours de l'année 2018.**

AGIR

AGIR est une lettre électronique adressée aux responsables locaux et départementaux, ainsi qu'aux administrateurs nationaux. Elle informe sur les initiatives nationales, départementales et locales, et les démarches administratives internes. Elle diffuse des comptes rendus d'actions des UFAL locales et départementales, ce qui permet aux responsables locaux d'être informés de ce qui se passe dans les autres UFAL.

43 numéros ont été publiés en 2018 (du n°425 au 467). AGIR est une lettre hebdomadaire. Elle est publiée tous les vendredis en fin de matinée.

Le site internet

Les statistiques du site www.ufal.org

Le site internet de l'UFAL a été consulté par 81 126 visiteurs qui ont consulté 1,70 pages en moyenne par session pour un total de 179 651 pages vues avec une durée moyenne de 55 secondes. Le nombre de visites est en forte baisse, mais cela s'explique par le changement de politique de Google Adwords qui avait généré 49 % de notre trafic en 2017 et seulement 13 % en 2018. Ce changement explique également la forte baisse de fréquentation de notre boutique et de notre page d'accueil.

Le reste des visites sur notre site sont en provenance des réseaux sociaux pour 29 %, de notre lettre électronique pour 21 %, de moteurs de recherche pour 20 %, effectuées en accès direct pour 14 % et en provenance de sites référents pour 3 %.

Les pages les plus consultées ont été :

1. Reste à charge zéro... pointé (ou comment la ministre de la Santé découvre que les complémentaires santé ne sont pas des entreprises philanthropiques) – 12 985 pages vues
2. L'UFAL apporte tout son soutien à Zineb El Rhazoui face au déchaînement de haine qu'elle subit – 12 610 pages vues
3. La page d'accueil du site de l'UFAL – 8 166 pages vues (contre 13 228 en 2017)
4. La Boutique de l'UFAL – 8 087 pages vues (contre 32 795 en 2017)
5. La page Mutuelle de l'UFAL – 7 656 pages vues
6. Messeigneurs les évêques, respectez donc la loi de 1905 et occupez-vous de votre culte ! - 7 383 pages vues
7. Selon Asif Arif, partisan du voilement des fillettes dès 7 ans : “La laïcité n'a rien à voir avec les droits des femmes !” - 4 411 pages vues
8. Appel à la fraternité laïque : Ne laissons pas mourir Mohamed Louizi ! - 3 660 pages vues
9. Les dessous de Linky – 2 206 pages vues
10. Les parents qui prennent un congé parental en 2018 ne doivent pas être les perdants du passage au prélèvement à la source – 2 083 pages vues

Les 2 réseaux sociaux référents sont :

- Facebook : avec 18 479 visiteurs en 2018, contre 9 690 visiteurs en 2017
- Twitter : avec 3 073 visiteurs en 2018 contre 5 429 visiteurs en 2017

Les réseaux sociaux

FACEBOOK

En 2018, la page Facebook de l'UFAL a gagné 383 abonnés. Nous sommes passés de 2 383 mentions « j'aime » au 1er janvier 2018 à 2 767 au 31 décembre 2018. Cette progression de 16 % est due à une intensification de notre activité sur ce réseau (partage de nos publications sur www.ufal.org, de nos campagnes, d'articles de presse, de photos, de vidéos) qui est devenue beaucoup plus constante. C'est dû également à l'augmentation des pages Facebook d'UFAL locales et de leurs activités.

Certaines publications ont présenté une meilleure portée vis-à-vis des abonnés, il s'agit en général de photos ou de liens partagés. Les campagnes de promotion et les mises en avant ponctuelles augmentent de manière significative les interactions (clics sur « j'aime », partages, commentaires)

Nous pouvons constater des pics des interactions régulièrement sur l'année correspondant aux différentes campagnes qui ont ponctué la période.

TWITTER

En 2018, le compte Twitter @Ufal_org a gagné 90 abonnés (contre 774 abonnés en 2017) et compte 2 670 abonnés en fin d'année. La présence de l'UFAL sur Twitter est un plus, car ce réseau est très utilisé par les militants et les journalistes, mais l'animation de ce compte est très chronophage.

YOUTUBE

En 2018, la chaîne a compté 24 827 vues (contre 22 195 vues en 2017) pour une durée moyenne de visionnage 2:59 minutes, 501 partages, 196 mentions « j'aime » et 95 nouveaux abonnés.

Cette année, notre chaîne a connu une légère progression avec pour seul origine le maintien du succès de notre clip « Qu'est-ce que la laïcité ? ». Il y a un fort potentiel pour l'UFAL sur YouTube mais cela nécessite de l'investissement militant.

Les vidéos les plus vues :

- Qu'est-ce que la laïcité ? - 21 744 vues
- Conférence UFAL "Laïcité, liberté : même combat !" du 30 mai 2015 - Jacqueline Jencquel - 547 vues
- Octobre 2015 : l'UFAL a fêté les 70 ans de la Sécurité sociale - 294 vues
- Clip animé : Qu'est-ce que l'UFAL ? - 343 vues
- Retranscriptions du colloque pour les 70 ans de la Sécurité sociale - 219 vues
- Entretien avec Richard Matis (GSF) - Partie 1/6 - 470 vues
- Conférence UFAL "Laïcité, liberté : même combat !" du 30 mai 2015 - Zineb El Rhazoui - 358 vues

Les communiqués de presse

Au Sénat, braderie de printemps pour la laïcité... et la transparence !

13/03/2018

L'art 38 de la loi « société de confiance » aggravé par la droite sénatoriale ! Débat de tous les dangers au Sénat les 13, 14, 15 et 20 mars sur le projet de loi « pour un État au service

d'une société de confiance ». Son article 38 s'attaque au principe de laïcité comme nous l'avons déjà exposé. Alors que l'Assemblée, en première lecture, avait renoncé à modifier l'art. 19 de la loi de 1905, voilà que la commission des lois du Sénat y revient, et en rajoute !

L'UFAL soutient les salariés du service public en grève ce jeudi 22 mars 2018 !

21/03/2018

L'Union des Familles Laïques soutient les salariés du service public en grève, jeudi 22 mars. Les missions de service public (éducation, Poste, santé, transport) sont au service des citoyens et assurent dans tous les territoires la représentation et l'effectivité des droits de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

L'UFAL répond à Valentine Zuber : Les « conflits d'interprétation » sur la laïcité, débattons-en !

26/03/2018

L'UFAL a rendu compte du « rapport Clavreul » sur la laïcité, en saluant son réalisme, sans masquer les critiques ou les réserves qui lui semblaient fondées. En revanche, nous avons dénoncé les attaques politiciennes et de mauvaise foi de ceux qui cherchent à réduire la laïcité à une simple neutralité de l'État - ouverte par ailleurs à tous les accommodements avec les religions. Nous écrivions : « si l'on veut discuter (...) que ce soit à partir d'un examen honnête et dépourvu de parti-pris politique ».

L'UFAL appelle à participer en nombre à la Marche blanche organisée en hommage à Mireille Knoll, victime d'un odieux crime antisémite

27/03/2018

Mireille Knoll, 85 ans, rescapée de la rafle du Vel' d'Hiv en juillet 1942, a été tuée à de coups de couteau et brûlée à son domicile du 11ème arrondissement de Paris le 23 mars 2018. Elle a été assassinée parce que juive, comme Ilan Halimi, comme Jonathan Sandler, comme Arieh Sandler, comme Gabriel Sandler, comme Myriam Monsonégo, comme Yoav Hattab, comme Yoan Cohen, comme Michel Saada, comme Philippe Braham, comme Sarah Halimi.

L'UFAL s'associe à l'hommage national au lieutenant-colonel de la gendarmerie Arnaud Beltrame

27/03/2018

Le terrorisme islamiste vient de faire à nouveau de nombreuses nouvelles victimes à Carcassonne et à Trèbes. Quatre sont décédées et viennent s'ajouter aux 248 morts assassinés dans des attentats islamistes commis en France depuis 2012.

La remise en cause de la loi de séparation des églises et de l'État dans la loi « pour un État au service d'une société de confiance » est inacceptable

04/04/2018

Les associations signataires, membres du Collectif laïque national (CLN) expriment leur grande inquiétude et leur préoccupation et demandent instamment le retrait des dispositions adoptées le 13 mars dernier par le Sénat à l'occasion du débat sur l'article 38 du projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance ».

Le Président de la République laïque brise le principe de séparation !

11/04/2018

En se rendant, contrairement à tous ses prédécesseurs, à la conférence des évêques de France, Emmanuel Macron a choisi de bafouer la laïcité de façon provocatrice et assumée. On ne peut d'ailleurs écarter une intention de diversion dans le combat social actuel.

Le Président Macron répare le lien « abîmé » entre l’Église et l’État en promouvant l’enseignement confessionnel dès la maternelle

17/04/2018

Le Président de la République a annoncé le 27 mars dernier l’abaissement de l’instruction obligatoire de 6 à 3 ans dès la rentrée 2019. Alors que 97 % des enfants de 3 ans sont déjà scolarisés en maternelle, on se demande bien où est l’intérêt pédagogique et social de cette mesure.

L’UFAL salue le courage des Irlandais

30/05/2018

Malgré la constitution irlandaise anti-laïque de 1937 rédigée sous l’influence de la religion catholique, le peuple Irlandais, après s’être exprimé en faveur du mariage homosexuel en 2015 (62%), a largement voté en faveur du droit à l’IVG sans condition dimanche dernier (66,4%). Il a ainsi exprimé sa volonté de voir abrogé le 8ème amendement de la constitution irlandaise.

Les parents qui prennent un congé parental en 2018 ne doivent pas être les perdants du passage au prélèvement à la source

12/06/2018

Si le Gouvernement a prévu un mécanisme de rattrapage pour les revenus exceptionnels perçus en 2018, il n’a en revanche rien prévu pour les baisses de revenus temporaires en 2018, notamment les périodes d’inactivité temporaire comme les congés sabbatiques, les périodes de chômage et les congés parentaux.

COG 2018-2022 de la CNAF : la casse de la politique familiale semble satisfaire l’UNAF...

13/07/2018

Le Conseil d’Administration de la CNAF a approuvé à la majorité la Convention d’Objectif et de Gestion (COG) 2018-2022 lors de sa session du 11 juillet. Il a également adopté le Fonds national de Gestion administrative (FNGA) et le Fonds national d’action sociale (FNAS).

Vœu des échevins 2018 : une tradition électoraliste poursuivie par Georges Képénékian

21/08/2018

Le 8 septembre 2018, le Maire de Lyon, Georges Képénékian, va une nouvelle fois accomplir son chemin de Canossa, en allant prosterner le « trône » lyonnais devant l’autel en la basilique de Fourvière. Ce vœu aux échevins, datant de 1643, aboli durant la révolution française puis rétabli sous Vichy, consiste, pour les édiles lyonnais, à placer la ville sous la protection et le patronage de l’Église durant une messe consacrée.

Communiqué suite à l’annonce de l’annulation des concerts de Médine au Bataclan

23/09/2018

Les associations signataires, membres du Collectif laïque national, apprennent avec satisfaction que la direction du Bataclan a décidé de déprogrammer le rappeur Médine, qui devait y donner un spectacle les 19 et 20 octobre 2018. Ce dernier, qui ne fait l’objet d’aucune censure, se produira dans une autre salle, à une autre date.

Le Président des Associations Familiales Catholiques est un vrai champion de l’homophobie

24/09/2018

Le 22 septembre, au cours de l’université d’été 2018 de la Manif pour tous, Jean-Marie Andrès a tenu un discours dans lequel il a déclaré que “nous devons être sérieux, le problème, c’est pas que les pédés”.

Le Comité des Droits de l'Homme de l'Onu contre la République

07/11/2018

Le 23 octobre 2018, le comité des Droits de l'Homme de l'ONU a soutenu que la France violait les droits d'une minorité de femmes musulmanes à se voiler intégralement pour motif religieux. Ce faisant, il conteste la loi du 11 octobre 2010 sur la dissimulation du visage dans l'espace public.

Macron osera-t-il s'en prendre à la laïcité ?

07/11/2018

Selon le quotidien L'Opinion, un projet de loi (gouvernemental) serait en préparation, visant à modifier la loi de 1905, à laquelle le Président de la République s'était pourtant engagé à ne pas toucher.

Non à la révision de la loi de 1905 !

29/11/2018

Des projets de révision de la Loi de 1905 seraient à l'étude. S'il s'agit de mieux encadrer des dérives intégristes mettant en cause les principes et valeurs de la République, le titre V de la loi, intitulé Police des cultes fournit l'arsenal juridique suffisant. S'il s'agit de financer les cultes de quelque manière que ce soit, on entrerait alors dans une procédure concordataire que la loi de 1905 avait précisément pour but d'abolir.

Le Gouvernement s'attaque aux réserves des coopératives

03/12/2018

UFAL relaie l'appel à la mobilisation de la Confédération générale des Scop(1) contre une disposition du Projet de loi de finances 2019 qui supprime purement et simplement la « provision pour investissement (PPI) ». Or ce dispositif fiscal permet à ces sociétés de faire des réserves en franchise d'impôts, et de les mobiliser pour leur développement et leur investissement. D'après la Confédération générale des Scop, c'est "350 millions d'investissements productifs (...) [qui]risquent de disparaître sur les cinq prochaines

Communiqué du Collectif Laïque National relatif au projet de révision de la Loi de séparation des églises et de l'État

13/12/2018

Plusieurs déclarations gouvernementales ont confirmé les informations de presse faisant état d'un projet de révision de la loi du 9 décembre 1905 de séparation des Églises et de l'État. Cette révision viserait l'élargissement des modes de financement des cultes ; quant à l'objectif de contrôle de leurs dérives, il peut être atteint par la loi actuelle.

L'UFAL apporte tout son soutien à Zineb El Rhazoui face au déchaînement de haine qu'elle subit

20/12/2018

La journaliste et militante des droits de l'Homme, Zineb El Rhazoui, est une nouvelle fois la cible d'une avalanche d'insultes et de menaces, allant jusqu'aux menaces de mort. Pourquoi ? Parce qu'elle a déclaré sur une chaîne d'info de la TNT qu'« il faut que l'islam se soumette à la critique, qu'il se soumette à l'humour, qu'il se soumette aux lois de la République ».

Les retombées presse et média

Radio

Christian Gaudray invité de *Liberté FM* le 6 mars sur le film “La Sociale”

Christian Gaudray était invité jeudi 9 août dans l'émission « Un été en France » de *Sud Radio* sur le thème « Comment occuper vos enfants pendant les vacances ».

Charles Arambourou invité de *Sud Radio* le 23 octobre sur le thème “Laïcité et islamisme, doit-on modifier la loi de 1905 ?”

Télévision

France TV info, le 19 mars sur le thème du surendettement avec l'UFAL de l'Aisne
ZayActu le 15 novembre avec L'UFAL de Saint-Joseph

Presse écrite et internet

<i>Parisien</i> , le 7 janvier	<i>Le Télégramme</i> le 21 juin
<i>La Provence</i> , le 9 janvier	<i>Marianne</i> , le 24 juin
<i>La Montagne</i> , le 21 janvier	<i>Libération</i> , le 26 juin
<i>Le Parisien</i> , le 23 janvier	<i>Sputnik</i> , le 13 juillet
<i>AFP</i> , le 24 janvier	<i>France-Antilles Martinique</i> , le 1er septembre
<i>L'Yonne républicaine</i> , le 1er février	<i>AFP</i> , le 12 septembre
<i>BFM TV</i> , le 18 février	<i>Le Point</i> , le 12 septembre
<i>Le Figaro</i> , le 19 février	<i>Le Parisien</i> , le 12 septembre
<i>Courrier picard</i> , le 1er mars	<i>La Nouvelle République</i> , le 12 septembre
<i>La Presse de la Manche</i> , le 15 mars	<i>Sud-Ouest</i> , le 12 septembre
<i>Ouest France</i> , le 27 avril	<i>La Presse de la Manche</i> le 10 octobre
<i>La Manche libre</i> , le 2 mai	<i>La Presse de la Manche</i> le 15 octobre
<i>La Presse de la manche</i> , le 3 mai	<i>L'Écho de la Dordogne</i> le 9 novembre
<i>La Nouvelle République</i> , le 18 mai	<i>La Presse de la Manche</i> le 23 novembre
<i>La Montagne</i> , le 14 juin 2018	<i>L'Écho de la Dordogne</i> le 24 novembre
<i>La Presse de la Manche</i> le 19 juin	<i>L'Humanité</i> le 10 décembre
<i>Ouest France</i> le 20 juin	<i>Centre Presse</i> le 10 décembre

CONFÉRENCES, FORMATIONS ET ÉDUCATION POPULAIRE

Les ciné-débats et les conférences-débats organisées dans le cadre de la Semaine de la laïcité ne sont pas repris dans ce chapitre pour éviter les doublons.

Conférence-débat

Date	Lieu	Sujet	Orateur	Organisateur
07/01	Ivry-sur-Seine (94)	La République est-elle forcément laïque ?		UFAL Ivry - sur-Seine

07/02	Saint-Maur (94)	Rencontre avec l'association ADMD		UFAL St - Maur
23/02	Blois (41)	La protection sociale	Olivier Nobile	UFAL Blois
09/03	Lille (59)	Revenu d'existence et salaire à vie	Olivier Nobile	UFAL Lille
09/03	Châtellerault	Mieux lutter contre le harcèlement moral, sexiste et sexuel	Alexandra Gallon	UFAL Châtellerault
14/04	Bergerac (24)	Comment dépasser la propriété privée...	Jean-Michel Toulouse	UFAL de Bergerac
16/04	Mérignac (33)	La fin de vie	Christian Gaudray	UDAF 33
21/04	Beaune (21)	Du revenu d'existence au salaire à vie	Olivier Nobile	UFAL de Beaune
23/04	Lille (59)	Derrière le transhumanisme	Maria Noland	UFAL Lille
12/05	Tomblaine (54)	Du revenu d'existence au salaire à vie	Olivier Nobile et Bernard Friot	UFAL 54
18/05	Mitry-Mory (77)	Convergence des luttes et des intérêts des services publics	Philippe Martin	UFAL Marne et Chantereine
15/06	Lille (59)	Maladie de Crohn : aspects génétiques et environnementaux	Francis Vasseur	UFAL Lille
16/06	Lux (71)	Laïcité, valeurs de la République et exigences minimales de la vie en société. Des principes à l'action.	Gilles Clavreul	UFAL 71
18/06	Vinon-sur-Verdon (83)	Rencontre-débat historique et progressiste autour du son livre : "Affaires d'honneur, La prise de pouvoir par les fascistes français en huit jours de mai 1940".	Pierre Grenet	UFAL 83
19/06	Mérignac (33)	PMA pour toutes les femmes ?	Christian Gaudray	UDAF 33
09/10	Saint-Maur (94)	Loi travail : antisociale ?	Noël Dauce	UFAL St - Maur
18/10	Saint-Maur (94)	Les compteurs Linky	Marc Cendrier	UFAL St - Maur
08/11	Mios (33)	Pour une gestion publique de l'eau	Gabriel Amard	UFAL Mios

08/11	Périgueux (24)	CAP 2022 : les multinationales à l'assaut de l'État	Jean-Claude Boual	UFAL de Périgueux
10/11	Noisy-le-Grand (93)	La laïcité aujourd’hui : faut-il changer la loi de 1905 ?	Charles Arambourou	Agoraphilo
29/11	Saint-Maur (94)	L'aménagement du territoire	Émilie Petit	UFAL St - Maur
01/12	Chenôve (21)	Je veux décider du travail jusqu'à ma mort (conférence gesticulée)	Bernard Friot	UFAL 21
11/12	Saint-Maur (94)	Qu'est-ce que le libéralisme	Julien Chane-Alune	UFAL St - Maur

Ciné-débat

Date	Lieu	Film - sujet	Public	Intervenant
06/03	Ribérac (24)	“La Sociale” La Sécurité Sociale	Élèves du Lycée Arnaut Daniel	Christian Gaudray
06/03	Ribérac (24)	“La Sociale” La Sécurité Sociale	Tout public	Christian Gaudray
24/03	Fort de France (972)	“La Sociale”	Participants séminaire	Geneviève Chanteur
11/04	Saint-Méen-le-Grand (35)	“Toutes nos envies” Sortir du surendettement	Tout public	Christophe Hordé
12/04	Arcueil	« Cheminots »	Tout public	Jean-Claude Chailley et Yann Pirolli
31/05	Saint-Maur-des-Fossés (94)	“Irrintzina” Le dérèglement climatique	Tout public	Annie Gruchy
13/06	Arcueil (94)	“Hôpital au bord de la crise de nerfs” L'hôpital en crise	Tout public	Fabien Cohen et Éric Tricot
20/10	Arcueil (94)	“Quand la Garonne aura soif” La gestion de l'eau	Tout public	Thomas Giry
30/11	Chenôve (21)	“La Sociale”	Tout public	Francis Gateau

Formations

Date	Lieu	Sujet	Formateur	Organisateur
09/03	Lille (59)	Comment développer les projets locaux ?	Nicolas Gavrilenko	UFAL Nale
24/04	Sénart (77)	Laïcité pour les jeunes	Philippe Martin	UFAL Nale
01/06	Orléans	Que savoir pour gérer une UFAL locale	Michel Canet	UFAL Nale
19/06	Chelles (77)	Action citoyenneté - laïcité	Philippe Martin	UFAL Nale
21/06	Châteaulin (29)	Créer une UFAL locale, mode d'emploi	Michel Canet	UFAL Nale
24/06	Lille (59)	Évolution du mouvement familial en France	Nicolas Gavrilenko	UAFL Nale
07/07	Paris (75)	Wikipédia, champ de bataille de l'hégémonie culturelle	Thomas Linard	UFAL Nale
12-15-19/09	Saint-Joseph (972)	Mise en place d'une campagne de communication et communiquer sur son projet associatif	Joël Bellay	UFAL 972
16/09	Paris (75)	Savoir publier sur un site WordPress	Nicolas Gavrilenko	UFAL Nale
23/09	Montfort-sur-Meuse (35)	L'accès aux droits Le mouvement familial	Christophe Hordé et Hervé Launay	UFAL 35
24/09	Chelles (77)	Action citoyenneté	Philippe Martin	UFAL 77
29/09	Aix-en-Provence (13)	De la naissance de la République à la loi de séparation	Charles Arambourou	UFAL Nale
6-10-17-20-24-31/10	Saint-Joseph (972)	Réaliser son support de communication et utiliser des réseaux sociaux	Joël Bellay	UFAL 972
14/10	Paris (75)	Recruter des adhérents avec le contrat groupe facultatif de complémentaire santé	Yannick Le Halper	UFAL Nale

		UFAL-MUTUALE		
03/11	Sénart (77)	Laïcité pour les jeunes	Philippe Martin	UFAL 77
17/11	Bordeaux (33)	Histoire du mouvement familial	Christian Gaudray	UFAL Bordeaux
25/11	Paris (75)	Prise en main d'Adhufal	Sylvie Cazemajor	UFAL Nale
01/12	Sens (89)	Journées Lucien Cornet - Laïcité	Charles Arambourou	UFAL Yonne
02/12	Sens (89)	Journées Lucien Cornet - Laïcité	Charles Arambourou	UFAL Yonne
05/12	Dijon (21)	Approche de la bioéthique pour la promotion de la laïcité	Nicolas Gavrilenko	UFAL Nale
07/12	Arcueil (94)	La laïcité tout simplement	Maryvonne Rocheteau	UFAL 94
08/12	Arcueil (94)	La laïcité tout simplement	Maryvonne Rocheteau	UFAL 94

Autres initiatives

Date	Lieu	Intitulé	Public	Organisateur
24/03	Fort de France (972)	Séminaire "La familles dans la société martiniquaise"	Tout public	UFAL 972
28/03	Cherbourg (50)	Après-midi consacré à la laïcité	Jeunes	UFAL-50 et ELAQ (établissement de loisirs Amont-Quentin)
03/11	Sénart (77)	Formation de jeunes lycéens et étudiants pour être des "Ambassadeurs de la laïcité" auprès des collégiens de Moissy-Cramayel	Jeunes	UFAL-77 et Échanges de Savoirs de Sénart
06/11	Toulon (83)	Participation de l'UFAL Toulon au Salon de l'ESS	Tout public	MGEN

SEMAINE DE LA LAÏCITÉ

Au cours de la première quinzaine de décembre, dans de nombreux départements, l'UFAL a organisé et participé à de multiples manifestations autour du 9 décembre, journée nationale de la laïcité. La laïcité,

décriée ou récupérée, est un principe fondamental de notre République et ses qualités méritent d'être expliquées à toutes et tous ; c'est ce à quoi se mobilise l'UFAL pendant cette semaine.

Ain (01)

Vendredi 14 décembre

Animations interactives au collège Sabine Zlatin de Belley

Mise en place d'une exposition sur la laïcité dans l'établissement.

Animations interactives pour tous les élèves de 3ème.

Organisé par un collectif d'associations laïques : UFAL, DDEN, Éclaireuses Éclaireurs de France, Electr'eau - partage, Cercle Sébastien Castellion.

Charente (16)

Dimanche 9 décembre à 10h30

Inauguration d'une salle laïque de cérémonies funéraires.

Claude GUINDET, membre de l'UFAL et conseiller délégué à l'urbanisme réglementaire et aux cimetières de la ville de Cognac a fait part de l'inauguration de la salle laïque de cérémonies funéraires au cimetière de Crouin à Cognac, manifestation organisée à l'occasion de la journée nationale de la laïcité.

Cimetière de Crouin – 8 rue du repos – 16100 Cognac

Côte-d'Or (21)

Mercredi 5 décembre 2018 17h00 à 19h30

L'UFAL - 21 a organisé une conférence publique sur le thème “**Quelles bases de réflexion pour une approche laïque de la bioéthique ?**“

Conférencier : Nicolas Gavrilenko, responsable de la commission familles de l'UFAL nationale.

Salle de conférence de l'UDAF – 5, rue Nodot – 21000 Dijon

Dordogne (24)

Du 4 au 15 décembre

L'UFAL de la Dordogne a investi les vitrines du Crédit Mutuel des Boulevards à Périgueux.

Gironde (33)

Jusqu'au 12 janvier

Affichage de l'exposition de l'UFAL “La laïcité, tout simplement” au Lycée François Mauriac de Bordeaux.

Du 15 au 26 janvier

Affichage de l'exposition de l'UFAL “La laïcité, tout simplement” au collège Georges Rayet de Floirac.

Ille-et-Vilaine (35)

Lundi 17 décembre à 20h

Le Comité Laïcité 35, auquel l'UFAL 35 participe, a organisé une réunion sur le thème “**Questions de laïcité à l'école**“, avec Frédéric Béghin, auteur de “Prière pour l'école”.

Auditorium de la Maison internationale de Rennes – quai Chateaubriand

Isère (38)

Du 3 au 15 décembre 2018

A l'occasion de la journée du 9 décembre 2018, le groupe laïcité 38 (FCPE, UNSA éducation, La Ligue de l'Enseignement 38, DDEN 38, UFAL, CLAG, ERE, Planning Familial, Récit 38,) a proposé aux collèges et

lycées d'organiser un événement sur le thème de la liberté d'expression avec une double projection et un débat.

- Le film “Fini de rire” d’Olivier Malvoisin
- Le film “Taillez vos crayons” de Chloé Fonvielle

Laïcité 38 a proposé la présence d'un membre du groupe pour animer un débat à l'issue des projections.

Lot-et-Garonne (47)

Dimanche 16 décembre de 14h à 18h

L’UFAL de Marmande a proposé un après-midi d’ateliers :

- Théâtre
- Laïcité
- Pâtisseries
- Atelier créatif

Salle Damouran – 47200 Marmande

Manche (50)

Jeudi 29 novembre à 20h30

Conférence – Débat “La laïcité dans la société”

A l’heure où des nuages noirs vont s’amonceler sur la laïcité et la loi de 1905 de séparation des Églises et de l’État, le Collectif Laïcité Cotentin a invité à une réunion publique gratuite avec deux intervenants de talent :

- Bernard Teper, animateur du Réseau Éducation Populaire et ancien président de l’UFAL ;
- Eddy Khaldi, président de la Fédération Nationale des Délégués de l’Éducation nationale.

Cherbourg-en-Cotentin – Salle des fêtes

Meurthe-et-Moselle (54)

Vendredi 7 décembre

Intervention à l’ESPE de Lorraine auprès des étudiants en master 1 : sensibiliser les futurs professeurs à la laïcité en milieu scolaire.

Lundi 10 décembre

Animations autour de l’exposition « la laïcité tout simplement » auprès des élèves de 6 classes de 4ème du collège (REP) Albert Camus de Jarville, suivie d’une rencontre avec les parents d’élèves du collège.

Nord (59)

Vendredi 7 décembre

Participation à la fête de la laïcité organisée par la Maison de la Laïcité de Mouscron en Belgique.

Rhône (69)

Mardi 11 décembre à 20h

Dans le cadre du Collectif Laïque Rhône Alpes, l’UFAL 38 a participé à l’organisation d’une conférence gesticulée de Jean-Philippe Smadja :

“La décroyance, ou comment je suis devenu athée sans me fâcher avec ma famille”.

Le Karbone - MJC Monplaisir - 25, avenue des Frères Lumière - 69008 Lyon

Saône-et-Loire (71)

Jeudi 13 décembre à 18h30

Lecture spectacle “Lettre ouverte aux escrocs de l’islamophobie qui font le jeu des racistes”

Texte de Charb – conception et interprétation Gérald Dumont – en présence de Marika Bret de Charlie Hebdo.

En partenariat avec (et sur proposition de) l'UFAL, Agir pour la Laïcité et les Valeurs Républicaines et Refondations 71.

Une exposition en partenariat avec Femmes Solidaires « Elles comme laïcité » illustrée par des dessins de Charb a été proposée du 2 au 15 décembre.

MJC Héritan – 24 rue de l'Héritan - 71000 Mâcon

Paris (75)

Vendredi 7 décembre à 19h

Présentation de l'UFAL dans le cadre du cycle “Parole aux associations”

Patronage Laïque Jules Vallès - 72, avenue Félix Faure - 75015 Paris

Samedi 15 décembre de 15h à 17h

Les 31 associations laïques membres du Collectif Laïque National et signataires du rapport 2017-2018 ont participé à une conférence publique au cours de laquelle, elles se sont exprimées sur « **Le combat laïque, aujourd’hui** ».

Grand Orient de France – Temple Arthur Groussier - 16, rue Cadet – 75009 Paris

Deux-Sèvres (79)

Vendredi 7 décembre à 19h30

Pour célébrer le 113ème anniversaire de la promulgation de la Loi de séparation des églises et de l’État le 9 décembre 1905, le Collectif 1905-79 a organisé une table ronde intitulée « **La laïcité, plus que jamais d’actualité ?** », réunissant :

- Delphine BATHO, députée (Génération Écologie) de la 2ème circonscription des Deux-Sèvres,
- Guillaume CHICHE, député (La République en Marche) de la 1ère circonscription des Deux-Sèvres,

Un membre du Collectif 1905 a présenté la Loi de 1905 et le contexte actuel.

Le Collectif 1905-79 est constitué des Délégués Départementaux de l’Éducation nationale (D.D.E.N.), de la Ligue des Droits de l’Homme, de la Ligue de l’Enseignement, de la Libre Pensée des Deux-Sèvres, de Laïcité, Liberté, Citoyenneté, de la Fédération des conseils de parents d’élèves (F.C.P.E.-79), des Loges Maçonniques du G.O.D.F. des Deux-Sèvres, de l’UNSA - Éducation et de l’UFAL.

Pavillon des colloques – Parc des expositions Noron – 79000 Niort

Var (83)

Vendredi 7 décembre à 18h30

Projections-débats « **Laïcité et politique, le combat laïque** »

- « Faire société » avec historiographie de la laïcité par Alexandre Pichot, président de l’UFAL Toulon
- Projections débats autour de 2 entretiens avec Charles Arambourou, magistrat honoraire et responsable de la commission laïcité de l’UFAL : « laïcité et politique » et « le combat laïque »

242, route de Marseille - 83200 Toulon

Vienne (86)

Samedi 8 décembre à 11h30

Rassemblement et prise de parole des associations (Grand Orient de France, Fédération du Droit Humain, Ligue de l’Enseignement, Ligue des Droits de l’Homme, Libre Pensée, Mémoire de la Commune de Paris – 1871, Union des Familles Laïques de Châtellerault, Cercle Condorcet).

Promenades Blossac, près du Rond-point de la Poste – 86100 Châtellerault

Mardi 18 décembre à 20h

Conférence publique “**La laïcité : état des lieux**”

En présence de Charles Arambourou

Magistrat honoraire, responsable national de la commission laïcité de l’UFAL

Salle du Verger - 141 Parc du Verger - 86100 Châtellerault

Yonne (89)

Samedi 1er et dimanche 2 décembre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30

4ème édition des Journées Lucien Cornet

Samedi matin

- Projection du film “Qu'est-ce que la laïcité ?”, production UFAL avec le soutien de la Fondation du Grand Orient de France
- “Laïcité 2018 : risquons-nous un retour au concordat ?” par Charles Arambourou, magistrat honoraire, responsable national de la commission laïcité de l’UFAL”.
- “Enseignement de la laïcité en milieu scolaire” par Dario Chalom, président de la Maison de la Laïcité 89

Samedi après-midi

- “La laïcité totem de la République” par Gilles Guglielmi, professeur des universités en droit public
- “Laïcité et multiculturalisme” par Jean-Michel Quillardet, avocat, cofondateur de l'observatoire international de la laïcité

Dimanche matin

- “L’Union des Familles Laïques” par Michel Canet, Président de l’UFAL de l’Yonne
- “La laïcité française dans le contexte international des Droits de l’Homme” par Charles Arambourou, magistrat honoraire, responsable national de la commission laïcité de l’UFAL

Dimanche après-midi

- “La laïcité un combat pour l’universalisme” par Philippe Foussier, Ancien Grand Maître du Grand Orient de France.

La Poterne – 21 boulevard du 14 juillet – 89100 Sens

Mercredi 19 décembre à 19h

L’UFAL de l’Yonne une projection privée du **film “Querelles de chapelle”** à Avallon.

La séance a été suivie d'un débat animé par l’UFAL de l’Yonne et l’association des amis de la chapelle du Beugnon.

Hauts-de-Seine (92)

Mercredi 30 janvier 2019 à 19h

« Laïcité : mais pourquoi modifier la loi de 1905 ? »

Conférence-débat organisée par l’UFAL des Hauts-de Seine et l’UFAL Chaville + (Chaville et communes environnantes), avec le soutien de l’association EGALE (Égalité, Laïcité, Europe).

La réunion a débuté avec la présentation d'une courte vidéo de l’UFAL intitulée « Qu'est-ce que la laïcité ? ».

Monique Vézinet (UFAL) et Martine Cerf (EGALE) sont intervenues respectivement pour :

- un rappel de l’histoire et des principes de la loi de 1905 de séparation des églises et de l’État, par opposition aux régimes concordataires ;
- donner les éléments du projet annoncé par le gouvernement et montrer en quoi cette loi n'est pas à réformer mais plutôt à appliquer.

La présentation a été suivie d'un large débat avec le public, permettant d’aborder les aspects concrets de la laïcité dans la vie citoyenne.

A l’atrium de Chaville Salle Segonzac – 3 Parvis Robert Schuman – 92370 Chaville

Val-de-Marne (94)

Vendredi 7 et samedi 8 décembre de 10h à 18h

« La laïcité, tout simplement », par l'UFAL Val de Bièvre

- Exposition sur la loi 1905 et les apports de la laïcité dans notre quotidien.
- Animations pour les enfants, les adolescents, les familles et tout public : quizz, jeu des 7 familles, fleur de la république laïque et sociale.
- Espace de documentation.

Espace Anis Gras – 55 avenue Laplace – 94110 Arcueil

Martinique (972)

Mardi 11 et mercredi 12 décembre

Activités au collège Belle Etoile par l'UFAL de Saint-Joseph

- Animations et échanges autour de la loi 1905 et des valeurs de la République.
- Exposition « La laïcité, tout simplement ».
- Remise du livret « Qu'est-ce que la laïcité » aux élèves.

Collège Belle Étoile de Saint-Joseph